

Rapport annuel
2023

Dépasser
l'addiction.

Fondation
Phénix 

A large, stylized blue bird in flight, positioned in the upper right quadrant of the page. The bird is rendered in a light blue color, matching the background, and is shown in profile, facing right. Its wings are spread wide, and its tail is visible. The background is a solid light blue color. On the left side, there is a horizontal bar of a slightly darker shade of blue.

Rapport annuel 2023

Fondation privée à but non lucratif, reconnue d'utilité publique, partiellement soutenue par la Confédération et le Canton de Genève, reconnue par la SSAM et l'ISFM en tant qu'établissement de formation post-graduée en médecine et psychiatrie de l'addiction, Phénix est un acteur de référence depuis près de 40 ans dans le traitement ambulatoire des addictions à Genève et dans le Grand Genève.

Ses équipes pluridisciplinaires proposent des évaluations et une large palette d'approches thérapeutiques individuelles ou en groupe, et une expertise dans le champ des addictions ; elles prennent en soins, conseillent et orientent des personnes souffrant d'addictions et leur entourage, en favorisant le traitement médical, l'accompagnement psychothérapeutique et le soutien social, en étroite collaboration avec le réseau socio-sanitaire.

Message de la Présidente	4
Message de la Directrice médicale	6
Message du Directeur administratif	8
Rapport du comité scientifique	10
Conseil de fondation	12
Organigramme	13
Ressources humaines	14
Infrastructure & Système Qualité	15
Évolution	16
Gouvernance et compte de résultat	17
Choix stratégiques	18
Chiffres-clés	19
Réalisations et perspectives	20
Rapport du Trésorier	22
États financiers	23
Données chiffrées patient.e.s	26
Contact	27

Sommaire

Par ces quelques mots, je dresse le bilan de l'année 2023, dernier exercice sous ma présidence. Après 19 ans d'engagement, je remets ma fonction.

La Fondation Phénix est arrivée à un carrefour et une nouvelle gouvernance devait émerger, portée comme par le passé, par des femmes et des hommes motivé.e.s, expert.e.s dans leur domaine et capables de relever les défis qui se présentent.

Ainsi, une période s'achève et une nouvelle dynamique s'est installée au cœur du Conseil pour affronter les difficultés de la période après Covid. D'une part l'augmentation de la patientèle et l'apparition de nouvelles substances illicites. D'autre part, les difficultés à maintenir un équilibre entre les charges importantes demandées par les missions de la fondation et les apports financiers issus de la facturation des prestations, des dons ou des subventionnements.

Mon mandat de présidente s'est terminé dans une période complexe et nous avons dû ainsi réduire la voilure. Dans cette phase délicate, les cordages ont été renforcés pour assurer nos liens avec les autorités cantonales et les institutions partenaires. Nous avons bénéficié de l'aide précieuse de donateurs et dû réfléchir à des mesures d'économies importantes et réalisables rapidement. La réunion de deux centres en un seul lieu à la rue de Lausanne s'est concrétisée avec célérité.

Message de la Présidente



*Pour tous ceux
qui en ont le plus besoin,
la Fondation Phénix
est forte de belles réalisations
et porteuse d'espoir
et de guérison.*

Dans le journal de bord plus large des années passées sous ma conduite, je relève la création d'un fonds social pour soutenir les problématiques financières individuelles, le développement des traitements à toutes les sortes d'addiction, l'élargissement du conseil scientifique aux aspects éthiques, le renouvellement du parc informatique, la mise en place du système Qualité Phénix et, surtout, l'ouverture de la première consultation adolescents, il y a une décennie, ainsi que la révision totale du statut du personnel.

« Les deux choses les plus importantes n'apparaissent pas au bilan de l'entreprise : sa réputation et ses hommes », disait très justement Henry Ford. Il n'en va pas différemment de notre institution. La Fondation Phénix et son travail sur le terrain sont le fruit du travail d'équipes pluridisciplinaires, qui œuvrent avec conviction et motivation. Je les remercie ici encore. Notre vision, partagée par les collaborateurs, a toujours été de fournir les meilleurs soins, des thérapies adaptées et un accompagnement personnalisé à nos patients.

J'ai été fière d'être votre présidente et je peux témoigner que le voyage fut beau. Pour tous ceux qui en ont le plus besoin, la Fondation Phénix est forte de belles réalisations et porteuse d'espoir et de guérison.

Je souhaite le meilleur au Conseil en charge de veiller sur la Fondation Phénix et ses valeurs et de poursuivre son développement en faveur de la population genevoise.

MARIE-FRANÇOISE
DE TASSIGNY

2023 a été une année de transition pour la Fondation Phénix, marquée par une réflexion sur notre fonctionnement, ainsi qu'un intense travail clinique sur le terrain. Aujourd'hui, nous avons à cœur de travailler de manière plus fluide et efficiente, en tenant compte des enjeux financiers et humains.

Avec une file active en 2023 de près de 1'300 patients, la Fondation Phénix est reconnue pour son expertise. Dans une réflexion commune, nous avons décidé que le regroupement des centres thérapeutiques et, par extension, la mutualisation des ressources et des offres de soins dans des locaux adaptés et modernes, est l'une des réponses pour continuer à les accueillir dans un cadre professionnel chaleureux et dynamique en leur offrant une prise en charge holistique et personnalisée. En ce sens, un centre a ouvert ses portes en novembre 2023, rue de Lausanne 63, sous l'appellation « Centre Phénix Aile Droite » regroupant une Consultation adultes (sous la responsabilité de la Dre Khadija Ammar, FMH Psychiatrie Psychothérapie) et la Consultation adolescents et jeunes adultes (sous la responsabilité de Mme Fabienne von Düring, psychologue psychothérapeute FSP).

Ces dernières années, de nouvelles formes d'addiction, notamment aux médias numériques (jeux et achats en ligne, réseaux sociaux) ont émergé, multipliant les addictions sans substance ; la consultation adolescents et jeunes adultes aura été dans ce contexte, largement sollicitée, par des jeunes, des familles, mais aussi le réseau socio-sanitaire.

Message de la Directrice médicale

En 2023, l'objectif de l'équipe aura été avant tout de préserver la qualité et d'assurer la continuité des prises en charges des patients dans un contexte de changement et de transition, avec en fin d'année le déménagement des locaux à la rue de Lausanne. En 2024, il est prévu de mener une réflexion sur le développement de projets à l'attention des jeunes, à travers notamment l'élargissement des prestations (art-thérapie par ex.) et l'intensification des collaborations avec le réseau social et de santé. Le but est de donner toutes les chances aux jeunes de bénéficier, à court terme, d'une amélioration de leur bien-être. La collaboration avec le Tribunal des mineurs, qui consiste à prendre en charge des obligations de soins dans le cadre de procédures judiciaires, a par ailleurs été poursuivie.

La Fondation Phénix reste très attentive à adapter et développer ses offres de soins. Malgré l'investissement des collaborateurs et collaboratrices, nous avons rencontré des difficultés à faire face à de nombreuses demandes de prise en soins et une liste d'attente s'est formée dans tous les centres. Nous avons terminé l'année 2023 avec une soixantaine de patients en attente. Ces nouvelles demandes cliniques concernent autant la prise en charge des addictions avec substances que sans substances.

Au niveau de la réalité de terrain, nous sommes très préoccupés par la dégradation de santé tant physique que psychique et sociale de patients consommateurs de crack. La prise en soins de ces personnes reste complexe et nécessite une approche multidisciplinaire. La Fondation Phénix offre, particulièrement pour ce trouble addictologique, une prise en charge ambulatoire personnalisée et intensive.

L'accompagnement psychologique et social est crucial. Les personnes dépendantes au crack sont souvent confrontées à des situations de précarité et d'exclusion sociale. Un suivi personnalisé, incluant un soutien psychologique, une aide à la réinsertion sociale et professionnelle, ainsi que l'accès à un logement stable, peut significativement améliorer leur qualité de vie et leurs chances de sortir de la dépendance.

Nous sommes convaincus que la lutte contre les dépendances ne peut être efficace qu'à travers une collaboration étroite entre les différentes parties prenantes : pouvoirs publics, associations et professionnels de santé.

La Fondation avait obtenu une accréditation de la Société Suisse de Médecine de l'Addiction (SSAM). Depuis, elle est reconnue en tant qu'établissement de formation post-graduée en médecine de l'addiction, quelle que soit la spécialité des médecins qui souhaiteraient suivre cette formation.

Au courant de l'année 2023, la Fondation Phénix a porté sa candidature auprès de l'Institut Suisse pour la Formation Médicale post-graduée et continue (ISFM), pour une reconnaissance de notre institution en tant qu'établissement de formation pour les futurs psychiatres psychothérapeutes sur le canton de Genève. Après le dépôt de notre dossier, l'ISFM a pris la décision d'inscrire la Fondation Phénix, déjà pour l'année 2023, sur la liste d'établissements de formation en évaluation. Cette inscription nous a permis l'engagement en formation d'un premier médecin interne au 1^{er} novembre 2023.

Grâce au dynamisme, à l'enthousiasme, à la créativité et au dévouement sans faille des quelques cinquante collaboratrices et collaborateurs actuels de la Fondation, nous sommes prêts à affronter de nouveaux défis en 2024.

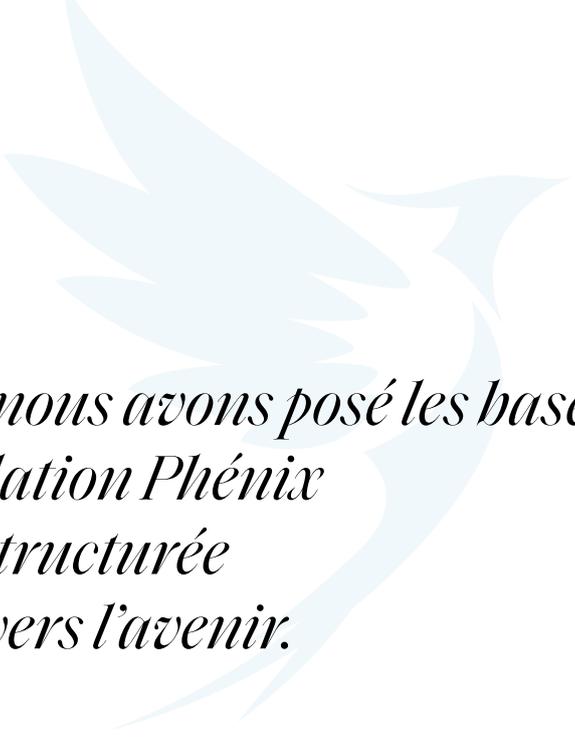
DRE MARINA
CROQUETTE-KROKAR
FMH PSYCHIATRIE
PSYCHOTHÉRAPIE

L'année 2023 a été marquée par un travail de réflexion approfondi sur les fondamentaux et l'avenir de la Fondation Phénix, mené conjointement par des membres du Conseil de Fondation, un membre de la Direction, des responsables de Centres de soins, et des collaboratrices et des collaborateurs de terrain.

Dans ce processus, nous avons été accompagnés par le cabinet de conseils Emmenegger, expert en gestion d'entreprise et direction des ressources humaines. Cette configuration nous a permis, de manière transversale, ouverte et collaborative, d'examiner notre fonctionnement, de réviser et d'actualiser les missions et valeurs de la fondation, de revisiter la culture d'entreprise et de développer un nouveau plan de réorganisation stratégique.

L'un des objectifs prioritaires que la fondation s'est fixée, est le regroupement de ses centres, afin de réduire les risques et les coûts, d'améliorer l'efficacité et de mutualiser les ressources et les offres de soins. Dans ce contexte, nous avons mené une vaste campagne de recherche de fonds, aboutissant à l'obtention d'un financement de 2'350'000 francs, rendu possible grâce au soutien précieux de la Loterie Romande et d'autres partenaires et donateurs. Ce montant important, destiné à la restructuration de la Fondation Phénix, a permis, entre autres, de financer les travaux de transformation et d'aménagement de nouveaux locaux, de même que le déménagement et l'achat de mobilier.

Message du Directeur administratif



*Ensemble, nous avons posé les bases
d'une Fondation Phénix
moderne, structurée
et tournée vers l'avenir.*

Parallèlement, nous avons entrepris une recherche active de nouveaux locaux pouvant répondre à la fois aux besoins de nos patients et aux normes GRESI. Nous avons trouvé des locaux idéaux, situés au centre de Genève, au 63 rue de Lausanne. Puis, nous avons lancé les préparatifs nécessaires pour le déménagement des centres Grand-Pré (Consultation adultes) et Mail (Consultation adolescents et jeunes adultes), qui a eu lieu fin 2023.

Ce déménagement représente une première étape importante et tangible dans le processus de réorganisation de la Fondation Phénix. Les deux centres sont donc désormais réunis à la même adresse, dans des pôles et espaces distincts, sous un même nom : le Centre Phénix Aile Droite. L'année 2024 s'annonce comme une année charnière, avec d'autres regroupements de centres. Bien que nos finances restent fragiles, nous sommes confiants de parvenir à assainir la situation.

Le travail accompli depuis deux ans est remarquable. La résilience, l'engagement et la capacité d'adaptation de nos équipes, administratives, médico-soignantes, sociales, ont été exemplaires face aux défis rencontrés, et je tiens à les remercier chaleureusement. Un remerciement particulier également à Marina Croquette-Krokar, directrice médicale, pour notre collaboration solide et productive, notre complémentarité ainsi que son soutien durant cette période de transition.

Ensemble, nous avons posé les bases d'une Fondation Phénix moderne, structurée et tournée vers l'avenir. Je suis persuadé que nous continuerons à cheminer positivement et trouver des solutions innovantes pour développer de nouvelles offres de soins et accueillir les patients dans un cadre optimal.

**ANTOINE
BARDE
DIRECTEUR
ADMINISTRATIF**

2023 fut une année de changement pour la Fondation Phénix, mais aussi pour le comité scientifique, avec le départ du Professeur Marc Ballivet. Nous le remercions encore une fois pour son engagement important, pendant de nombreuses années.

Notre comité a mis l'accent sur la préparation de la reconnaissance de la fondation comme centre de formation postgrade par l'Institut Suisse de Formation Médicale (ISFM) de la FMH. Ce processus implique des exigences en termes d'heures de formation et de supervision des médecins internes, un programme de formation prédéfini, un accès à des références scientifiques (journaux) et des formateurs reconnus.

Lors des deux réunions (avril et novembre), ces aspects ont été discutés et élaborés, avec une participation très active des responsables des différents centres de la fondation, pour préparer une visite finale de la commission de l'ISFM en 2024.

Nous avons également analysé si l'offre de soins de la Fondation Phénix répondait encore à des besoins du terrain, et considéré d'éventuelles nouvelles approches thérapeutiques.

À ce stade, nous avons renoncé à offrir des psychothérapies assistées par psychédéliques, car leur efficacité reste à confirmer, les heures de formation de même que le temps nécessaire pour la surveillance des patients étant très importants.

La soussignée a également participé à plusieurs réunions du groupe de travail pour le nouveau projet institutionnel de la fondation, avec la définition des fondamentaux, y compris une redéfinition des rôles du comité scientifique. Ces sujets seront développés dans notre prochain rapport annuel, de beaux défis nous attendent pour 2024.

PRE BARBARA
BROERS

Rapport du comité scientifique



MARIE-FRANÇOISE DE TASSIGNY	PRÉSIDENTE (jusqu'au 31.03.2024)
PRE MARTINE LOUIS SIMONET	VICE-PRÉSIDENTE
ALEXANDRE GILLEN	TRÉSORIER
MICHEL DÉROBERT	MEMBRE
PR MARC BALLIVET	MEMBRE (jusqu'au 31.03.2023)
NICOLE FICHTER	MEMBRE (jusqu'au 31.03.2023)
GILDAS TOUZEAU	MEMBRE
PRE BARBARA BROERS	MEMBRE
FRANÇOIS LEFORT	MEMBRE

Conseil de fondation

CONSEIL DE FONDATION
Gestion politique, stratégique et financière

COMITÉ SCIENTIFIQUE
Stratégie de recherche
directives éthiques et scientifiques

BUREAU
Gouvernance
financière et juridique

DIRECTION GÉNÉRALE

**DIRECTION
MÉDICALE**

**DIRECTION
ADMINISTRATIVE**

CONSEIL DE DIRECTION
Gestion exécutive

 **Centre Phénix
Mail**

 **Centre Phénix
Grand-Pré**

 **Centre Phénix
Plainpalais**

 **Centre Phénix
Chêne**

 **Centre Phénix
Envol**

 **Laboratoire
central**

 **Qualité**


**Pharmacien
répondant**

 **Centre Phénix
Administration**

 **Ressources
humaines**

Organigramme

Chiffres – ETP

Au 31.12.2023, la Fondation Phénix compte 52 collaborateurs et collaboratrices (39.65 ETP). Pendant l'année 2023, le nombre de collaborateurs et collaboratrices était de 56 (39.16 ETP).

L'âge moyen est de 48,1 ans.

Engagements supplémentaires

Engagements d'une infirmière, d'un médecin généraliste addictologue, d'une psychiatre en formation et d'une chargée de communication et recherche de fonds, en plus des embauches liées au taux de rotation du personnel.

Outil RH

Mise en place d'un nouvel outil de travail, « Tipee », pour une gestion transversale RH, notamment des heures de travail.

Politique salariale

Indexation du coût de la vie 1,3 % et palier supplémentaire selon l'échelle de traitements et les usages de la fondation décidé en décembre 2023, pour une entrée en vigueur au 01.01.24.

Formation

Journée de formation interne pour l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs.

Formations courtes externes spécifiques pour certaines et certains d'entre eux visant à optimiser et développer leur pratique professionnelle.

Formation de 4 assistants.es sociaux.ales au désendettement.

Ressources humaines

Archivage

Le projet d'archivage externalisé a été mis en place fin 2023. La Fondation Phénix a fait appel à l'entreprise spécialisée Everal SA afin de répondre aux critères de stockage actuels. Le tri, le regroupement et l'emballage des archives ont été coordonnés par le Service administratif.

Une architecture de classement a été organisée afin de pouvoir consulter via Everal SA, les documents informatisés et stockés.

- *Mise en place d'un accès facilité à l'ensemble des documents archivés.*

Locaux

Le projet de regrouper les centres Grand-pré et Mail a été réalisé sur une surface de 418 m², à la rue de Lausanne 63. Les locaux ont été réaménagés au cours du second semestre 2023, pour accueillir les patients dès novembre 2023.

Au cours de l'année 2023, les charges concernant les loyers et l'entretien des locaux ont sensiblement diminué.

- *La réunion de deux centres sous un seul toit permet de mutualiser les ressources et réduire les coûts*

Système de contrôle interne

La mise à jour du SCI s'est poursuivie en 2023 et l'accent a été mis cette année sur les processus financiers. La documentation du SCI sera adaptée en conséquence et de nouveaux mécanismes de contrôle seront également mis en place. La Fondation Phénix s'est adjointe les services de Stanislas Zuin, ancien magistrat de la Cour des comptes, pour l'accompagner.

- *La mise à jour du SCI a mis l'accent sur les processus financiers.*

Système Qualité

L'année 2023 a été marquée par une préparation à une recertification complète selon la norme nationale QuaThéDA : 2020 (Qualité Thérapie Drogue Alcool) et selon la norme internationale ISO 9001: 2015. Cela s'est préparé en interne en vue d'une visite du nouveau Centre Phénix Aile Droite début 2024. Ce nouvel environnement professionnel a donné lieu à une attention et préparation accrues pour satisfaire à toutes les exigences des normes. Aucune non-conformité n'a été soulevée. Cela a permis la poursuite de l'appropriation, de l'harmonisation et de l'utilisation du Système Qualité Phénix par tous les collaborateurs et collaboratrices.

- *Les certifications ont été maintenues pour les trois prochaines années suite à l'Audit de recertification.*

Infrastructures



	2023	PERSPECTIVE 2024
Archivage	Archivage centralisé étape 1	Archivage centralisé étape 2
Informatique	Fin de la mise en place des logiciels métiers, dont Médiway	Projet GED
Locaux	Regroupement des centres Grand-Pré et Mail-Ados au Centre Phénix Aile droite	Regroupement des centres Phénix administration et Envol, et des centres Phénix Chêne et Plainpalais
Système Qualité	Audit de suivi du Système Qualité Phénix, recertification obtenue	Audit de re-certification prolongée jusqu'en 2027
Système de contrôle interne	Recertification du SCI obtenue	Mise à jour du SCI

Évolution

Gouvernance

L'année 2023 a été marquée par des difficultés financières, mais la Fondation Phénix a déployé des efforts importants pour rester un maillon dans le réseau de soin genevois.

L'augmentation du nombre de patients et patientes et des demandes de suivis, l'arrivée de nouvelles drogues et le développement de consultations attestent que la Fondation Phénix reste indispensable dans la lutte contre l'addiction.

Les changements ont été initiés dès fin 2023, en vue de la renégociation du prochain contrat de prestations (2025-2029) avec l'État de Genève, afin d'entrer dans un processus de restructuration. Celui-ci se traduira en 2024 par un Conseil de Fondation renouvelé et un accompagnement pour préparer la refonte de la direction managériale.

Selon le compte de résultat de l'exercice 2023, le total des produits s'élève à CHF 8'341'674, pour un total de charges de CHF 7'395'470 (ROR 2023).

- > Le résultat de fonctionnement (avant amortissements, résultat financier et résultat des fonds) se monte à CHF 946'203.
- > Le résultat de l'exercice (après répartition) se monte à CHF 335'697.

Compte de résultat

Recrutement de médecins

En 2023, la Fondation Phénix a créé une « *task force* » pour le recrutement de médecins, s'appuyant sur l'attractivité de la fondation comme employeur et comme lieu de formation.

Accompagnement au désendettement

La Fondation Phénix a opté pour l'utilisation du Fonds social pour couvrir les coûts de formation en désendettement des 4 assistants sociaux et assistantes sociales de la fondation. Ils pourront ainsi offrir un accompagnement spécifique sur les questions d'engrenage de crédits. La consultation sociale a poursuivi, en 2023, son rôle d'interface entre les institutions du réseau socio-sanitaire afin d'accompagner les situations précaires.

Poursuite de la collaboration avec le Tribunal des mineurs

La Fondation Phénix poursuit sa collaboration avec Olivier Boillat, Président du Tribunal des mineurs, afin d'encadrer la prise en charge des adolescents et jeunes adultes dans le cadre de procédures judiciaires.

Soutiens et dons

La Loterie romande (CHF 1,35 millions) et institution donatrice (CHF 1 million).

Subventionnements

La Fondation Phénix est une fondation privée d'utilité publique, partiellement subventionnée par la Confédération et par le Canton de Genève :

- Subvention de l'État de Genève (CHF 356'372)
- Subvention de l'OFAS (CHF 587'481)
- Le total des subventions des prestations pluridisciplinaires (selon ROR 2023) se monte à CHF 943'853, (contre CHF 813'823 en 2022).

La subvention de la Coordination Romande des Institutions et organisations œuvrant dans le domaine des Addictions (CRIAD) pour 2023 se base sur les résultats satisfaisants d'un rapport conjoint soulignant la refonte du système informatique, le double traçage des prestations et la transparence de la comptabilité.

Choix stratégiques



5 centres Phénix au total : 4 centres de soins – Aile droite, Chêne, Plainpalais et Envol – proposant un traitement ambulatoire des addictions, et un centre dédié à l'administration.

Plus de **400** patients (**adultes, adolescents et jeunes adultes**), sont accueillis dans les espaces distincts du nouveau Centre Phénix Aile droite.



56 collaborateurs et collaboratrices pendant l'année 2023 (52 au 31.12.2023)

75 % de femmes et **25 %** d'hommes

La direction, bicéphale, est constituée d'une Directrice médicale et d'un Directeur administratif



7 médecins (3 psychiatres, 1 psychiatre en formation, 3 médecins internistes ou généralistes)

11 psychologues

7 infirmiers-ières, **1** assistante en soins et santé communautaire, **7** assistantes médicales

1 laborantine, **4** assistants.es sociaux.ales



4 assistants.es sociaux.ales formé.es au désendettement.

15 collaborateurs.trices ont bénéficié de formations spécifiques visant à optimiser et développer leur pratique professionnelle, dont certains, des médecins, ont participé à des congrès médicaux.



2'350'000 francs récoltés grâce à une campagne de recherche de fonds.



49 patients mineurs (ou 18 ans révolus dans l'année 2023), sur 110 patients suivis au sein de la Consultation adolescents et jeunes adultes.

1'243 patients actifs en 2023.



943'853 francs de subventions, pour les prestations sociales essentiellement



3 centres, dont le service administratif, ont bénéficié du projet d'archivage, facilitant l'accès aux documents informatisés.

Chiffres-clés

AU 31
DÉCEMBRE
2023

Réalisations

Janvier 2023

- Début de la restructuration de la Fondation Phénix avec le soutien de Steeves Emmenegger Compétences Conseils SA.
- Subvention de la Coordination Romande des Institutions et organisations œuvrant dans le domaine des Addictions (CRIAD).

Février 2023

- Audit de suivi Service Qualité des Soins (SQS), passé avec succès.

Mars 2023

- Reprise de la communication institutionnelle avec l'engagement d'une chargée de communication et recherche de fonds (Participation réactivée aux plateformes professionnelles du Groupement romand d'études des addictions GREA et publication de « Phénix News »).
- Sollicitation des communes genevoises et cartographie des patients.

Avril 2023

- Dépôt des dossiers de demande de fonds à la Loterie romande et auprès d'une Fondation genevoise.

Mai 2023

- Portes ouvertes au Centre Envol sur le thème « Stress et alcool : un cercle vicieux ? » lors de la Journée nationale liée aux problèmes de l'alcool.
- Formation Caritas en désendettement pour les assistants.es sociaux de Phénix.

Juin 2023

- Conclusion du bail de la rue de Lausanne.
- Début des travaux pour adapter les locaux à l'accueil des patients et à la dispensation des traitements.

Août 2023

- Réunion de l'ensemble des collaborateurs et collaboratrices, du Conseil de Fondation et de Steeves Emmenegger pour une séance d'information, notamment sur le nouveau groupe de pilotage.

Septembre 2023

- Nomination de Fabienne von Düring, psychologue psychothérapeute FSP, responsable de la Consultation adolescents et jeunes adultes de la Fondation Phénix. Celle-ci établit un lien avec la Maison de l'Enfance et de l'Adolescence (HUG) ouverte en juillet 2023.

Octobre 2023

- Déménagement et regroupement des centres Grand-Pré – Consultation adultes – et Mail – Consultation adolescents et jeunes adultes – dans des nouveaux locaux à la rue de Lausanne.

Novembre 2023

- Dépôt du dossier d'inscription pour l'accréditation d'institution de formation post graduée en « psychiatrie psychothérapie dans le domaine spécialisé de la maladie de l'addiction » auprès de l'ISFM, en vue d'une obtention en 2024.
- Poursuite de la collaboration avec le Tribunal des mineurs.
- Engagement d'un médecin interne en formation.
- Entrée en fonction du nouveau Centre Aile droite.

Perspectives

- Renégociation du contrat de prestations 2025-2029 avec le Canton de Genève.
- Inauguration et portes ouvertes du Centre Phénix Aile droite.
- Poursuite du regroupement des centres ambulatoires pour mutualiser les ressources et réduire les coûts.
- Obtention de l'accréditation d'institution de formation post graduée en « psychiatrie psychothérapie dans le domaine spécialisé de la maladie de l'addiction ».
- Recertification complète selon la norme nationale QuaThéDA : 2020 (Qualité Thérapie Drogue Alcool) et selon la norme internationale ISO 9001 : 2015.
- Développements de partenariats avec le réseau socio-sanitaire genevois et romand et la HES-SO Genève.
- Optimisation de la stratégie de recherche de fonds.
- Modernisation de la communication institutionnelle.



Après deux années de reprise en profondeur des fondamentaux et de sa gestion financière, la Fondation Phénix poursuit ce travail avec de nombreux changements opérés au niveau de la comptabilité analytique, des outils comptables, du contrôle interne, des processus.

Le support administratif et financier, donné aux activités opérationnelles, constamment louées et reconnues pour leur grande qualité et leur rôle primordial dans la région genevoise, peut enfin apporter sa contribution dans les meilleures conditions à la mission de la fondation. Ces changements ont été salués par les autorités et le dernier rapport d'audit met également en valeur ces éléments positifs et la transparence des informations.

Beaucoup d'organisations seraient ressorties affaiblies après une telle remise à plat de leurs finances. Pourtant, bien que la situation reste fragile, la fondation possède à présent l'ensemble des outils pour donner la vue la plus juste de sa situation financière, qui est en amélioration. Ceci a été rendu possible par le soutien de donateurs décidés à contribuer à ces changements primordiaux pour assurer la pérennité de la mission de la Fondation Phénix.

Au niveau des résultats 2023, ceux-ci laissent apparaître un revenu résultant des activités de la fondation en légère hausse, alors que les charges ont été dans l'ensemble maîtrisées. Le défi auquel est confronté la fondation est d'assurer le financement de ses activités qui ne sont pas couvertes par des contrats de prestation ou de la facturation, et qui sont pourtant essentielles à sa mission. Ce déficit structurel, clairement identifiable à présent, devrait être couvert, dans les prochaines années, par le soutien complémentaire des autorités.

Le travail opéré dès 2022 sur les éléments comptables les plus problématiques, notamment concernant les créances clients, a été poursuivi en 2023 et a permis d'assainir la situation comptable. Si les actifs circulants ont encore été réduits de près de CHF 1 million, dans le même temps, le niveau du passif exigible à court terme est resté constant. La fondation ne possède pas une grande marge de manœuvre au niveau de ses liquidités mais, une fois les solutions trouvées pour faire face au déficit structurel, ses bases devraient se renforcer peu à peu et permettre de retrouver une réelle solidité financière dans les prochaines années.

La Fondation Phénix se trouve à présent à un moment charnière mais elle a su mettre en place des éléments pour atteindre un niveau de transparence et de contrôle remarquables.

ALEXANDRE
GILLEN
TRÉSORIER

Rapport du Trésorier

ACTIF CIRCULANT

Liquidités	3.1		1'472'009		1'069'997
Clients – débiteurs	3.2	144'895		933'826	
Provision pour débiteurs douteux	3.2	(10'561)	134'334	(10'000)	923'826
Autres créances	3.4		4'294		941
Comptes de régularisation actif	3.3		68'703		75'860
Subventions non dépensées à restituer à l'échéance du contrat	8.4		—		—
			1'679'340		2'070'624

ACTIF IMMOBILISÉ

Immobilisations financières	4.2		72'638		72'317
Immobilisations corporelles	4.1		9		38'810
			72'647		111'127

ACTIF IMMOBILISÉ AFFECTÉ

Immobilisations corporelles affectées	4.1		194'486		277'701
Immeubles	4.3		3'901'420		3'993'740
			4'095'906		4'271'441

TOTAL DE L'ACTIF**5'847'893****6'453'191**

Bilan (actif)

CAPITAUX ÉTRANGERS À COURT TERME

Fournisseurs	5.1	94'984	84'832
Créanciers divers	5.2	91'141	9'705
Comptes de régularisation passif	5.3	40'058	145'490
Provision pour vacances et heures supplémentaires	5.4	192'877	174'856
Crédit Covid-19 – part à court terme	6.2	86'960	91'362
Emprunts hypothécaires – part à court terme	6.1	30'000	30'000
Subventions non dépensées à restituer à l'échéance du contrat	8.4	—	—
		536'019	536'245

CAPITAUX ÉTRANGERS À LONG TERME

Crédit Covid-19 - part à long terme	6.2	239'120	321'678
Emprunts hypothécaires - part à long terme	6.1	3'190'000	3'220'000
Subventions non dépensées à restituer à l'échéance du contrat	8.4	—	—
		3'429'120	3'541'678

CAPITAL DES FONDS

Fonds affectés	7.1	1'842'670	1'999'487
		1'842'670	1'999'487

CAPITAL DE LA FONDATION

Capital de dotation	8.1	100'000	100'000
Capital libre généré		2'297'746	2'297'746
Capital lié généré	8.2	60'000	60'000
Fonds de réserve art. 74 LAI – CRIAD	8.3	70'549	—
Résultats reportés – exercices 2021 à 2024		(2'488'211)	(2'081'965)
		40'084	375'781

TOTAL DU PASSIF**5'847'893 6'453'191**

Bilan

(passif)

COMPTE DE RÉSULTAT (CHF)

NOTES BUDGET 2023 EFFECTIF 2023 EFFECTIF 2022

PRODUITS

Revenus des soins médicaux		4'800'000	5'003'808	4'508'900
Revenus supervision et enseignement		1'000	—	—
Revenus des produits de pharmacie et divers		50'000	2'400	3'127
Dons affectés		500'000	2'385'782	980'112
Subventions des prestations pluridisciplinaires	9.1	756'376	943'853	813'823
Autres produits d'exploitation		10'000	6'392	8'192
(Attribution) / Dissolution provision pour débiteurs douteux		(15'000)	(561)	131'953
Total des produits de fonctionnement		6'102'376	8'341'674	6'446'106

CHARGES

Frais de conseils	13.1	(20'000)	(20'000)	(22'400)
Charges de personnel	9.2	(5'350'000)	(5'992'632)	(5'809'174)
Indemnités perte de gain maladie et accident	9.2	50'000	34'358	143'969
Consultants et intérimaires		(50'000)	—	—
Formation, congrès et supervision		(10'000)	(25'811)	(11'096)
Evénements et recherche de personnel		(10'000)	—	(864)
Loyers		(350'000)	(393'513)	(330'961)
Entretien des locaux		(40'000)	(96'668)	(105'887)
Achats produits médico-pharmaceutiques		(130'000)	(226'263)	(246'659)
Achats / Location de matériel & Aménagement locaux		(50'000)	(259'774)	(2'426)
Entretien matériel et frais divers		(5'000)	(4'955)	(4'558)
Pertes sur débiteurs		(50'000)	(22'106)	(36'067)
Autres charges d'exploitation nettes		(237'100)	(388'107)	(367'760)
Total des charges de fonctionnement		(6'252'100)	(7'395'470)	(6'793'881)

Résultat de fonctionnement avant amortissements, résultat financier et résultat des fonds (149'724) 946'203 (347'775)

Amortissements	4.1	(100'000)	(38'801)	(184'037)
Amortissements corporels affectés	4.1	—	(166'664)	(138'851)
Amortissements sur les immeubles	4.3	(82'000)	(92'320)	(92'320)
Amortissements exceptionnels		—	—	(133'799)
Total des amortissements		(182'000)	(297'784)	(549'006)

Résultat de fonctionnement avant résultat financier et résultat des fonds (331'724) 648'419 (896'781)

Produits financiers		1'000	11'949	8'308
Charges financières		(75'000)	(93'893)	(88'112)
Intérêts hypothécaires		(80'000)	(87'270)	(86'116)
Résultat financier		(154'000)	(169'215)	(165'920)

Résultat de fonctionnement avant éléments exceptionnels (485'724) 479'204 (1'062'701)

Produits sur exercices antérieurs		10'000	22'015	24'754
Charges sur exercices antérieurs		(15'000)	(287)	(48'215)
Charges exceptionnelles		(5'000)	(1'054'404)	(29'808)
Autres charges diverses		(2'000)	—	—
Produits exceptionnels		10'000	60'957	75'458
Résultat des éléments exceptionnels	15	2'000	971'719	22'189

Résultat de fonctionnement avant résultat des fonds (487'724) (492'515) (1'040'512)

Attribution aux fonds affectés	7.1	(500'000)	(2'385'782)	(1'045'127)
Utilisation des fonds affectés	7.1	837'809	1'241'880	714'493
Dissolution des fonds affectés	7.1	—	1'300'720	—
Résultat des fonds		337'809	156'818	(330'634)

Résultat de l'exercice (avant repartition) (149'915) (335'697) (1'371'146)

Part du résultat revenant à l'État	8.4	—	—	—
Attribution au fonds Comité scientifique	7.1 / 8.3	—	—	—
Attribution au fonds addiction en milieu professionnel	7.1 / 8.3	—	—	—
Attribution au fonds social	7.1 / 8.3	—	—	—

Résultat de l'exercice (après repartition) (149'915) (335'697) (1'371'146)

1'243

nombre de patients actifs en 2023



Centre Phénix
Chêne : 226

Centre Phénix
Grand-Pré : 325

Centre Phénix
Plainpalais : 244

Centre Phénix
Envol : 255

Centre Phénix
Mail : 110

314

nouveaux patients en 2023



Centre Phénix
Chêne : 66

Centre Phénix
Grand-Pré : 64

Centre Phénix
Plainpalais : 64

Centre Phénix
Envol : 70

Centre Phénix
Mail : 50

78%

pourcentage des addictions avec substances :
alcool, opioïdes, cannabis, cocaïne, hypnotiques, tabac, stimulants, polytoxicomanie

10%

pourcentage des addictions sans substances :
internet, co-dépendance, jeux, troubles alimentaires, addiction sexuelle, achats compulsifs

110

patients enregistrées à la Consultation adolescents et jeunes adultes au Centre phénix Mail

49

patients mineurs (ou 18 ans révolus dans l'année 2023), sur 110 patients suivis au sein de la Consultation adolescents et jeunes adultes au Centre phénix Mail

Évolution

2021	2022	2023
1'236 patients.es	1'316 patients.es	1'243 patients.es

Données
chiffrées
patients.es

SIÈGE PRINCIPAL

Fondation Phénix

Route de Chêne 100 — Case postale — 1224 Chêne-Bougeries
022 404 02 10

ADMINISTRATION

Centre Phénix Administration

Rue des Rois 21-23 — 1204 Genève
022 404 02 00

CENTRES AMBULATOIRES

Centre Phénix Chêne & Laboratoire

Route de Chêne 100 — 1224 Chêne-Bourg
022 404 02 10

Centre Phénix Aile droite

> Consultation adultes
(anciennement Centre Phénix Grand-Pré)
Rue de Lausanne 63 — 1202 Genève
022 404 02 80

Centre Phénix Aile droite

> Consultation adolescents et jeunes adultes
(anciennement Centre Phénix Mail)
Rue de Lausanne 63 — 1202 Genève
022 404 02 30

Centre Phénix Plainpalais

Rue Jean-Violette 4 — 1205 Genève
022 404 02 50

Centre Phénix Envol

Boulevard du Pont-d'Arve 28 — 1205 Genève
022 404 02 70

www.phenix.ch
info@phenix.ch





Dépasser
l'addiction.

Fondation
Phénix



**Nous remercions nos subventionneurs et partenaires
pour leur précieux soutien.**



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'intérieur DFI
Office fédéral des assurances sociales OFAS



POST TENEBRAS LUX

REPUBLIQUE
ET CANTON
DE GENEVE

